SÉANCES MENSUELLES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 3 janvier 1946.

Présidence de M. le Dr Ch. LAFON, Président.

La séance est ouverte à 14 heures, en l'hôtel de la Société.

Présents: Mmes Berton, Dartige du Fournet Dauriac, Dupuy; Mnes Delbos, Marqueyssat, Marton, Reytier; MM. Aubisse, Corneille, Granger, de Lacrousille, le Dr Lafon, Laguionie, Lescure, Pargade, Rives et Secondat.

Se sont excusés: Mm⁵ Dunogier; MM. Ducongé, Jean Dumas, A. Jouanel, l'ingénieur-général Lacape, G. Lavergne, Menesplier et Jean Secret.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le Président offre à tous les membres de la Société ses meilleurs vœux et souhaits de Nouvel An. Il exprime d'amicales condoléances à notre secrétaire-adjoint, M. Jean Secret, qui vient de perdre sa mère.

M^{me} Dunogier, M^{ne} Delage, MM. Bernard A.-Lesfargues, Xavier de Laguionie et J. Magne, récemment élus membres titulaires, ont adressé leurs remerciements.

Sur la demande présentée par M. le Directeur de l'Ecole Normale des Instituteurs de la Dordogne, la Société décide que le service gratuit du Bulletin sera fait à cet établissement, comme avant 1940.

M. LE PRÉSIDENT donne un aperçu des travaux originaux et souvent remarquables qui ont été publiés dans les tomes LXXVIII-LXXXI (1940-1945) du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Parmi ceux qui touchent de près au Périgord, il recommande celui de l'abbé Brisset sur le « Bon » Saint Just (1946, p. 76 et sq.) et celui de M. E. Vincent sur Bugeaud et sa famille en Limousin (1946, p. 14 et sq.). M. le Président souligne aussi l'intérêt que présentent pour nos études les premières années de la Revue du Libournais, qui viennent d'entrer dans notre bibliothèque.

Sur la proposition de M. H. Corneille, l'assemblée décide d'offrir à la Société « Les Croquants du Périgord », de Paris, pour sa grande tombola du 26 janvier, en faveur des villages sinistrés de la Dordogne, un exemplaire de Vesunna Petrucoriorum et un exemplaire du Livre Vert de Périgueux.

Lecture est donnée d'une communication de M. le Dr Tocheport sur les mesures prises par la municipalité d'Excideuil, en 1794, pour empêcher les rassemblements dans les auberges et cabarets les jours des ci-devant dimanches et fêtes (14 thermidor an II) et enrayer les progrès de l'ivrognerie parmi les déserteurs étrangers et les prisonniers de guerre en dépôt dans la commune (3° sans-culottide an II).

M. le Comte de Mirandol a disposé en faveur de nos archives d'un petit dossier concernant la navigation de la Vézère entre 1821 et 1825. Il était alors question de canaliser la rivière et d'ouvrir un canal latéral à la Corrèze suivant les plans de l'ingénieur Conrad. Parmi les opposants à ces nouveautés figurait le Comte Mirandol, membre de la Chambre des députés et propriétaire à Condat. Il prit la défense des riverains contre des travaux inspirés, selon lui, par la spéculation plus que par l'intérêt général et il vota contre le projet de loi lorsqu'il vint en discussion à la Chambre. Il serait curieux de connaître le point de vue des banquiers, commerçants et industriels qui gravitaient autour de la mine du Lardin, alors en plein essor.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. de Mirandol, qui vient également de faire don à la Société d'une collection de notre Bulletin qu'il possédait en double. M. Henri Anstett a trouvé, chez un libraire de Bordeaux, deux documents émanant du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise, qui fonctionna à Villefranche-du-Périgord entre 1872 et 1878 environ; mais la date récente et le caractère confidentiel de ces pièces excluent tout commentaire et toute publicité.

M. H. Corneille enrichit nos archives de onze quittances délivrées de 1754 à 1756 au syndic de Périgueux, l'avocat Dupuy de Monférier, par le sieur Fournier de la Charmie, chargé de suivre à Paris les affaires de la Ville. La principale était alors le procès des francs-fiefs, à jamais mémorable dans les annales de la chicane, bien qu'une lettre, jointe au dossier, mentionne aussi les instances engagées par le Consulat contre le maire perpétuel Eymeric de Méredieu, MM. de Bayly de Razac et de La Roche-Aimon. Comme de juste, ces procès grevaient lourdement le budget municipal et M. Corneille a calculé qu'en dix-huit mois, Fournier de Lacharmie dépensa plus de 7.000 livres en expéditions, consultations, pots-de-vin, frais de séjour. Il était l'oncle d'un autre grand bourgeois de notre ville qui, lui aussi, joua sa partie dans le procès des francs-fiefs avant de devenir député du Tiers aux Etats généraux de 1789. Une rue de Périgueux conserve la mémoire de ce magistrat politicien.

M. Amédée de Lacrousille rappelle la découverte en 1912, par le savant D' Lalanne, de Bordeaux, de trois bas-reliefs d'époque aurignacienne, à Laussel. L'un deux représentait une femme nue, figurée de face, et tenant dans son bras droit une corne de bison, fut détournée par le chef de chantier et acquise en fraude par le directeur du Musée impérial de Berlin. C'est là qu'on pouvait voir exposée la fameuse « Vénus de Laussel ».

L'inventeur et le C^{to} Begouen intentèrent un procès au contre-maître indélicat et réussirent à le faire condamner, mais comme le jugement ne contenait pas expressément le mot « vol », le Directeur du Musée refusa de rendre l'objet du litige. Si lors du traité de Versailles, l'occasion fut négligée de revendiquer pour la France la propriété du précieux basrelief, M. de Lacrousille pense que, cette fois, l'Allemagne doit être invitée à nous restituer le bien mal acquis.

M. LE PRÉSIDENT appuie la proposition de M. de Lacrousille et fait adopter le vœu suivant :

La Société historique et archéologique du Périgord réunie en assemblée mensuelle le 3 janvier 1946,

Considérant que le bas-relief aurignacien connu sous le nom de « Vénus de Laussel » découvert en 1912 par le Dr Lalanne, a été sous-trait à son légitime propriétaire et acquis frauduleusement par le Musée impérial de Berlin, où il se trouve encore exposé ;

Emet le vœu :

1º Que le Gouvernement provisoire de la République française inscrive, sans délai, cette pièce unique sur la liste des objets à récupèrer sur l'Allemagne, à titre de légitime réparation;

2º Que la « Vénus de Laussel » soit attribuée au Musée du Périgord, afin d'être conservée le plus près possible du lieu de sa découverte et parmi les collections préhistoriques les plus importantes de France après celles du Musée national de Saint-Germain-en-Laye.

En attendant qu'il nous donne connaissance du compte de gestion pour 1945, M. LE TRÉSORIER prévoit qu'à la suite des conversions récentes, des ventes de titres rendues nécessaires par l'achat de l'immeuble n° 16, rue du Plantier, etc., le revenu de la Société baissera sensiblement en 1946. Afin d'établir dans notre budget un rigoureux équilibre, d'être en mesure de continuer à faire paraître régulièrement un Bulletin aussi substantiel que possible mais dont le prix de revient pour 700 exemplaires peut être évalué, d'ors et déjà, à plus de 15 francs l'un, il est prudent d'envisager le relèvement de la cotisation et du droit d'admission.

Le Bureau, dit M. le Président, partage cette manière de voir et l'Assemblée, invitée à se prononcer, adopte le principe de la cotisation à 60 francs (150 francs pour les membres résidant hors de France) et du droit de diplôme à 40 francs. Cette décision devra être homologuée par la prochaine assemblée générale. La Société historique et archéologique du Périgord élit membres titulaires :

M^{me} la Comtesse de Beaupuy de Génis, née de Contenson, château de Saltgourde, par Chancelade; présentée par MM. Champarnaud et G. Lavergne;

M. l'abbé H. Froidefond, curé de Montboyer (Charente); présenté par MM. Beylard et G. Lavergne.

La demande présentée par M^{me} Paul Cocula, pour succéder à ses regrettés mari et fils, — celle de M. J. P. Durieux, pour succéder à son regretté père, sont immédiatement agréées.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire adjoint, E. Aubisse. Le Président, Dr Ch. LAFON.

Séance du jeudi 7 février 1946.

Présidence de M. le D' Ch. LAFON, Président.

La séance est ouverte à 14 heures, en l'hôtel de la Société.
Sont présents: M^{mes} d'Abzac, Dartige du Fournet, Médus; M^{mes} Delbos, Marton et Marqueyssat; MM. Aubisse, Brethé, Bugès, Corneille, Ducongé, Dumas, Dusolier, Granger, Jeannez-Audra, Joussain, le général de La Baume, l'ingénieur général Lacape, Lafaysse, le D^rLafon, Lamongie, Lavergne, Secondat et J. Secret.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. LE PRÉSIDENT a le regret de faire part à la Société du décès de nos collègues André Eymard, agent comptable de la Caisse d'assurances « Le Travail », arrêté en septembre 1943 par la Gestapo, déporté et mort en Allemagne; Ernest Barillot, le sympathique pharmacien de Saint-Georges, qui fut longtemps adjoint au maire de Périgueux, et Robert Jouclas. Il adresse aux familles des défunts ses vives condoléances.

Il félicite M. le chanoine Sigala, qui vient d'être promu officier de la Légion d'Honneur pour sa courageuse action dans la Résistance.

Il adresse la bienvenue à Mme Médus et à M. Jean Dumas, qui assistent pour la première fois à nos séances et fait des vœux pour le rétablissement de M. de Bovée, éloigné de nous par un regrettable et grave accident.

M^{mo} de Beaupuy de Génis, le C^{so} Delcer de Puymège et M. J.-P. Durieux, récemment élus membres titulaires, ont adressé leurs remerciements à la Société.

D'autre part, l'assemblée apprend avec satisfaction de Montréal (Canada) que M. l'abbé Yon met la dernière main à une thèse de doctorat ès lettres (en Sorbonne), consacrée à un demi-frère de Fénelon, missionnaire au Canada.

Le Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie nous révêle l'existence, dans la banlieue d'Amiens d'un lieu-dit «Le Périgord », dont il serait curieux de connaître l'origine. Sur la liste épiscopale de cette ville figure un Geoffroy de la Martonie (1577-1617). Une étude sur les voies de pichonniers (poissonniers, mareyeurs) en Picardie, une autre sur les emblèmes de corporations et de confréries et, depuis 1944, une chronique des souterrains soulignent l'intérêt de cette publication.

Moun païs, dans son 4º numéro, a publié, sous la plume alerte de M. le chanoine Marquay, un article où l'ancien curé de Montignac relate les circonstances de la découverte de la grotte à peintures de Lascaux. A la demande de M. l'archiprêtre Prieur, cette contribution sera reproduite dans nos Varia.

Dans la Dordogne Libre du 30 janvier, M. PARGADE donne un aperçu du Musée de folklore de Villefranche-du-Périgord, à la conservation et à l'enrichissement duquel préside notre collègue M. ANSTETT.

Le catalogue de la librairie Saffroy (janvier 1946), feuilleté par M. le Président, offre un manuscrit autographe (nº 1229) de Pierre Bernard, pseudonyme de Pierre Soulier. Ce personnage, vivarois d'origine, gérait les affaires de la duchesse de Bouillon dans la vicomté de Turenne; l'évêque de Sarlat, François de Salignac-Fénelon le nomma syndic des affaires concernant les temples calvinistes de ce diocèse; il est l'auteur d'une Explication de l'édit de Nantes. Sous le nº 1394 est un acte notarié, passé à Sarlat le 20 octobre 1567. Messire Galiot de La Tour, seigneur de Turenne, habitant Sarlat, reconnaît devoir à Antoine de Salis, lieutenant général de la Sénéchaussée, une somme de 1.300 livres qu'il lui avait emprunté pour lever une compagnie de 200 chevaux.

M. LE PRÉSIDENT signale les livres récents de Gonzague Truc sur Montaigne; d'Arrigon sur une Amie de Talleyrand, la duchesse de Courlande; de Dard sur Napoléon et Talleyrand qui n'a jamais joui d'autant de faveur qu'en ces dernières années.

M. le Dr Stéphen Chauvet fixe un point d'histoire littéraire. Les vers écrits par le Dr Devillard, dans sa cellule, sont la réminiscence d'un quatrain d'Alexandre Dumas, conservé dans la collection d'autographes de M. G. Daniel-Brunet et publié, avant-guerre, dans la revue Les Sources. Les variantes sont au 1° vers me font, au lieu m'ont fait ; au 2m°, seuls trésors, au lieu de les seuls biens.

M. Pierre Barrière ayant exprimé le désir de voir reprendre les fouilles, si bien commencées, sous la surveillance de maîtres compétents, par les élèves du Lycée, — il suffit pour cela de se reporter au compte-rendu des recherches déjà effectuées qui vient de paraître dans le dernier numéro de Gallia, — M. le Président a informé notre savant collègue que la Société était acquise à cette idée et qu'elle était prête à collaborer à la mise en train et à la surveillance de ces travaux dont l'intérêt ne peut échapper à personne, même aux propriétaires des terrains. La question sera examinée de plus près le jour où le nouveau directeur régional des Antiquités, M. Grimal, pourra prendre contact avec le Bureau,

A sa lettre, M. Barrière a joint une note sur quelques habitats anciens dans la région de Piégut. On pourra en apprécier dans le Bulletin la haute portée documentaire, M. E. Dusolien se demande pourquoi la proposition de classement de l'église de Faye, près Ribérac, adoptée à la séance du 4 novembre 1937, n'a pas été suivie d'effet. L'intérêt de ce édifice n'est pas discutable : il a sa place marquée parmi nos monuments historiques. La Société adopte à l'unanimité un nouveau vœu tendant au classement de l'église de Faye et charge M. Jean Secret de rédiger la notice nécessaire à la formation du dossier.

M. Dusolier communique l'acte d'abjuration d'Abraham Senebier (1660), relevé dans les registres paroissiaux de Ribérac.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL signale l'inscription sur la liste des monuments classés, des façades, toitures, communs et parc du château de Rastignac, à la Bachellerie. Il a fait le nécessaire auprès de l'autorité préfectorale pour que soit assurée la conservation de la petite cloche de la chapelle de Fontroubade, comm. de Lussas-et-Nontronneau, en attendant le classement de cet objet du xviº siècle. Il se félicite de ce que la collection d'originaux et de copies sur le Périgord, formée par notre ancien collègue Paul Huet, soit entrée à la Bibliothèque Nationale (nv. acq. fr. 24.071 — 24.085), en même temps qu'un lot de documents sur la famille de Bourdeille (nv. acq. fr. 23.793).

Notre doyen et vice-président, le comte de Saint-Saud, pour prouver, écrit-il avec humour, à la Société qu'il vit encore, envoie l'état succinct des documents relatifs à la famille Flamenc, conservés au Cabinet des titres et dont il a fait prendre copie. Ces actes s'échelonnent de 1179 à 1585 et comprennent : testaments, contrat de mariage, donations, dont une à l'église Saint-Front (1496), un règlement de famille, un hommage de J. Flamenc pour des biens sis à Champcevinel (1489), un acte d'affranchissement, etc.

M. DE LA BATUT signale une taque armoriée paraissant fort ancienne. Elle provient d'une ancienne habitation de la famille de Saint-Ours. En forme d'édicule à fronton triangulaire, cette plaque, d'ailleurs fendue, est ornée dans sa partie centrale d'un écu parti. Aux 4 coins du rectangle, 4

pommes de pins; de chaque côté de l'écu, les lettres M A enlacées. Tout autour, une sorte de cordon, semé de distance en distance de petites boules en grains de chapelet. Notre collègue n'a pas trouvé à identifier ce blason où le croissant de lunc et la croix se combinent avec des fasces.

M. l'abbé Froidefond, qui a longtemps assuré la desserte d'Hautefaye, connaît dans le détail son église Notre-Dame. Une notice, dont il est l'auteur, rappelle la dévotion séculaire à la Vierge et le pèlerinage fréquenté du dimanche qui suit l'Assomption. Dans une note complémentaire, M. le Curé de Montboyer revient sur les fouilles pratiquées en 1937, à l'intérieur de l'église. Quelque chose comme une « fontaine païenne » ou comme un « baptistère » avait été mis à jour, et des galeries souterraines repérées. L'église d'Hautefaye est encore remarquable par une clef de voûte, où se lisent, en lettres gothiques, l'inscription Ludovicus... Rex F., suivie d'un millésime, et le nom du maître maçon Simon, repété sur la clef de voûte de l'entrée.

Le D' L'Honneur a gracieusement fait tenir à notre Secrétaire général une reproduction photographique de la page de titre d' « Alfonce et Aquitime, ou le triomphe de la foy; tragédie composée par M. La Roque-Cusson, gouverneur et maire de Monpazier ». Sur cet ouvrage, imprimé à Bordeaux en 1721, on se reportera au Balletin, t. XLII (1915), p. 156-160.

M. Couvrat-Desvergnes offre à notre bibliothèque un opuscule peu commun, Les Périgordinismes corrigés, par J.-B. C..... A Périgueux, Danède, MDCCCXVIII. In-8, 83 p. Rel.

Alors que l'Essai de bibliographie Périgourdine de M. de Roumeyroux attribue cet ouvrage à un certain J.-B. Caville, de Périgueux, M. Couvrat-Desvergnes lui donne pour auteur un Périgourdin réel, Jean-Baptiste Cœuilhe, sur une indication de M. Ménétrel, ancien inspecteur d'académie, de qui il tient le volume.

Cœuilhe était l'un des fils d'Etienne Cœuilhe, président en l'élection de Périgueux, connu par un recueil de Pensées. Poète et bibliographe, Jean-Baptiste passa la fin de sa vie à Périgueux ou à Trélissac, dont il était maire (ans VI-X). Il est généralement considéré comme le fondateur, avec Brothier, de la bibliothèque municipale (V. P. Barrière, La Vie intellectuelle en Périgord.)

La Société possédait déjà l'ouvrage similaire de Desgrouais, Les Gasconismes corrigés, paru en 1819. Les deux auteurs se placent beaucoup plus au point de vue du grammairien qu'à celui du linguiste, et l'histoire du patois n'a pas grand chose à tirer de leur enseignement.

M. le Président adresse au Dr L'Honneur et à M. Couvrat-Desvergnes les remerciements de la Société.

M. Brethé observe la similitude des formes Cœuilhe et Caville: la seconde peut fort bien provenir d'une erreur de lecture de la première.

M. Lavergne conteste la date de 1463, donnée par le Dr Stéphen Chauvet à la grande taque de l'abbaye du Bugue. La soi-disant destruction de cet établissement ne l'a pas empêché de survivre jusqu'à la fin de l'ancien régime et de jouer son rôle.

D'autre part, on n'enregistre d'activité réelle dans les petites forges du Périgord qu'à partir du règne d'Henri IV.

M. Lavergne raconte, d'après un dossier de procédure de Tribunal du district de Ribérac, les ennuis que s'attira de la part de l'autorité municipale et départementale, le curé de Léparon et Saint-Sicaire, dans le canton de la Roche-Chalais, Dumonteil-Monjou avait prononcé en chaire, le jour de la fête patronale (29 janvier 1792 : Saint-Paul), un discours si peu constitutionnel, et si alarmiste que des poursuites furent décidées contre lui. Arrêté le 6 mars et écroué à la maison d'arrêt de Ribérac, il fut acquitté, par le jury correctionnel après une courte détention.

M. LE TRÉSORIER donne lecture du compte de gestion pour l'exercice 1945, qu'on trouvera d'autre part. Il exprime sa reconnaissance à M. Sudeix qui l'a aidé dans cette tâche délicate.

M. Corneille annonce que M. Léon Laval, qui est chargé de la surveillance de la grotte de Lascaux, sera heureux de faire à la Société les honneurs de cette curiosité lors de

l'excursion projetée pour le printemps.

M. Corneille offre à la Société, de la part de M^{mo} d'Abzac, une lettre portant la signature autographe de Sartine, secrétaire d'Etat à la Marine, adressée par le Bureau de l'Inde, de Versailles le 30 mai 1779, à M. l'abbé de Razac, à Amiens. A la suite, est un billet autographe du destinataire à son « cher Laplaine », alias le chevalier de Rossignol, officier au régiment de l'Isle de France, à Lorient.

Suivant la décision ministérielle sollicitée par l'abbé de Razac, le chevalier de Rossignol serait, comme tous les sous-lieutenants du régiment de l'Isle de France, indemnisé du séjour que le forçait de faire à Lorient un retard dans

l'embarquement.

Le personnage dont il s'agit s'appelait exactement de Rossignol de Combier. A l'Isle de France, il rencontra un de ses compatriotes, capitaine dans le même régiment, Jacques Bugeaud des Fayes ; et quand le chevalier fut pour repartir en France, le 10 mars 1790, à Port-Louis, celui-ci le chargea, de le représenter en toutes successions venues ou à venir à son profit.

Ces papiers proviennent de la mairie de Dussac; il a dû

s'en perdre beaucoup d'autres.

M. Corneille signale que le « Livre de raison » de Montaigne, ou plutôt l'Ephemeris historica de 1551, sur lequel l'auteur des Essais avait consigné les événements marquants de sa vie, va être reproduit en phototypie par les soins de la Société des Amis de Montaigne.

Notre bibliothèque devrait posséder cet ouvrage.

M. E. Brethé fait les communications suivantes :

En mai 1606, les sieurs de Monts et de Poutrincourt quittaient La Rochelle à bord du Jonas dans le dessein d'explorer et de coloniser le Canada. Vents et marées défavorables avaient, pendant des semaines, retardé leur départ. Les « ouvriers » de l'expédition, ayant touché leurs gages d'avance, avaient mis à profit ce sursis pour faire « de merveilleux tintamares au quartier de Saint-Nicolas, où ils étoient logez ». Ces désordres, qui firent scandale dans la ville huguenote, en rappellent d'autres, dont il a été précédemment le témoin, au narrateur de l'expédition, Marc Lescarbot, avocat en Parlement, né à Vervins :

« Je puis dire que c'est un étrange animal qu'un menu peuple. Et me souvient à ce propos de la guerre des Croquans, entre léquels je me suis tronvé une fois étant en Querci. C'étaient la chose la plus bigearre du monde que cette confusion de porteurs de sabots, d'où ils avoient pris le nom de Croquans, par ce que leurs sabots clouez devant et derrière faisoient Croc à chaque pas. Cette sorte de gens confuse n'entendoit ni rime, ni raison, chacun y étoit maitre, armés les uns d'une serpe au bout d'un baton, les autres de quelque epée enrouillée, et ainsi de suite ». (Marc Lescarbot, Histoire de la Nouvelle Prance... Paris, Adrian Perier, 1618, in-16, pp. 509-510. Cette édition est la troisième de l'ouvrage.)

Certes l'étymologiste ici ne vaut pas l'observateur, mais ces quelques lignes sans indulgence sur les Croquants, perdues dans un récit de voyage en Amérique, semblent offrir, dans leur brièveté, tout l'intérêt de la chose vue.

Dans un ouvrage récent, bien inutilement romancé (La Ridondaine, Avec Kerguelen et la belle Louison. Paris. Plon. 1945), Mmc Guillemette Marrier raconte la singulière expédition que Kerguelen mena en 1773, pour en prendre possession au nom du roi, vers l'archipel découvert par lui l'année précédenté dans l'Océan austral. Les convoitises qui flambèrent autour de la belle Louise Séguin, clandestinement embarquée sur le Roland pour l'agrément particulier du capitaine, les rivalités de personnes et de corps, l'esprit de lucre commun au chef et à l'équipage, quelques autres raisons encore, plus imprécises, amenèrent l'échec de l'expédition. En mai 1775, le conseil de guerre de Brest départagea au mieux les responsabilités. Kerguelen, l'accusé, est cassé et condamné à six ans de forteresse. De ses deux accusateurs, deux amis, le sous-ingénieur Marrier de la Gatinerie et le chevalier Marc-Gaston du Cheyron de Veynas, le premier est acquitté ; l'autre est condamné à un mois de détention sur le vaisseau amiral et « interdit de toutes fonctions au service de la marine jusqu'à ce qui plaise à Sa Majesté le relever de

la dite interdiction », — ceci pour « avoir manifesté et conservé pendant le cours de la campagne, cet esprit et ce ton de prévention avantageux à son égard, de supériorité sur les autres, de ridicule et de mépris pour eux, procédés qui, quoique pratiqués hors les cas et objets du service, ne sont pas moins préjudiciables par les suites de la rupture qu'ils entraînent ordinairement de l'union et de la bonne intelligence si essentiellement nécessaire entre tous les individus qui sont sur un vaisseau. »

Bientôt réintégré, et d'enseigne promu lieutenant, le chevalier du Cheyron « était décoré de l'ordre de Saint-Louis le 8 décembre 1777. Mais d'un caractère trop indépendant, il donnait bientôt sa démission. Toujours célibataire, il s'était retiré dans sa propriété de famille avec son père et sa sœur Marie. Il votait avec l'ordre de la Noblesse pour l'élection des députés aux Etats-Généraux, en 1789. Il n'émigra pas sous la Terreur. Un jour, arrêté dans son château, il fut emprisonné par ordre du Comité de Salut public de Périgueux... Sa cuisinière dévouée, le poing sur la hanche, alla vertement réclamer son maître, Thermidor les sauva tous les deux. »

Cette figure périgourdine, M. Marrier la fait incidemment revivre dans son livre d'après les papiers de son aïeul Jacques-Marie Marrier de la Gatinerie, sur ce point complétés par des notes biographiques à elle communiquées par le petit-neveu du chevalier, M. du Cheyron de Beaumont.

La lecture du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tomes LXXVIII (2º livraison) et LXXIX (1º et 2º livraison) 1940, 1941, 1942, a suggéré à M. J. Secret quelques remarques.

[1940] Dans un article de M. Sagui, sur Les mines anciennes du Limousin, on trouve une note intéressante sur les mines d'or du Tindeix, dans un gisement de quartz hyalin, tout près de Jumilhacle-Grand, sur le bord de l'Isle, exactement à la limite entre la Dordogne et la Haute-Vienne. La prospection de cette mine remonterait à l'époque gallo-romaine.

[1940-1941] Dans ces numéros, M. A. de Laborderie étudie quelques églises de la Haute-Vienne, à la limite de la Dordogne : BussièreGalant, Glandon; Pensol, Milhaguet, Maisonnais, Champagnac, Champsac, Lastours, Sereilhac et Saint-Nicolas-de-Courbefy.

Celle de Lastours a été bâtie en 1488 sur une motte féodale, près du château, ce qui fut probablement le destin de l'église périgourdine de Breuilh.

Celle de Marval porte les armes de deux familles périgourdines : les Lambertie et les La Faye. L'architecture de ces églises laisse apparaître des analogies avec les nôtres.

Le plan de Marval et de Maisonnais: une nef suivie d'un carré sans coupole, et d'une abside demi-circulaire, est un plan fréquent dans notre province, (La Chapelle-Faucher, Lussas, Champeau, Montrem).

A noter, dans l'année 1942, le plan de l'église de Saint-Laurent-sur-Gorre, qui s'apparente nettement à celui de Saint-Front-sur-Nizonne, en Nontronnais.

On peut présumer qu'une étude complète des églises du Périgord fera apparaître bien des échanges d'influences entre cette province et le Limousin, encore qu'il ne semble pas, au premier abord, que l'osmose ait été aussi grande dans cette direction, que dans la direction de la Charente.

Notre secrétaire-adjoint a relevé dans l'église de Mensignac, sculpté sur l'arc triomphal, un écu français qui semble pouvoir être lu :

« Parti, au 1, de..., au lion passant de..., au 2, échiqueté de..., surchargé de fleurs de lys ; le tout bordé de..., portant 12 tourteaux (ou billettes ? ou étoiles ?) de... »

M. Jean Secret aimerait à être fixé sur ce blason, inconnu à l'Armorial du Périgord, mais déjà signalé.

La Société historique et archéologique du Périgord élit membres titulaires :

M¹¹⁶ GALARD, directrice honoraire d'Ecole, officier d'Académie, Rouffignac (Dordogne); présentée par M¹¹⁶ Marqueyssat et M. Corneille;

M. Louis HÉRINGER, inspecteur des Mouvements de jeunesse et d'Education populaire du Bas-Rhin, boulevard d'Anvers, 93, Strasbourg; présenté par M. l'abbé Bouillon et le D. Lafon;

M. Camille Véron, ingénieur en chef du Génie rural, rue des Acacias, 12, Périgueux; présenté par MM. Aubisse et Corneille;

M^{me} Dumont, professeur honoraire du lycée de jeunes filles, rue Emile-Lafon, Périgueux, aux lieu et place de notre regretté collègue M. Louis Dumont.

La séance est levée à 16 h. 30.

Le Secrétaire général G. Lavergne. Le Président,

Seance du jeudi 7 Mars 1946.

Présidence de M. le D' LAFON, Président.

La séance est ouverte à 14 h., en l'hôtel de la Société.

Sont présents: Mmes d'Abzac, Dauriac, Dupuy; Mues Delbos, Marqueyssat, Marton; MM. Aubisse, Berthelot, Champarnaud, Corneille, Dumas, Dusolier, Granger, le Dr Lafon, Lavergne, Lescure, Pijassou, Rives, Secondat et Secret.

Se font excuser: M. Ducongé et M. le chanoine Souillac.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. LE PRÉSIDENT a le regret de faire part à la Société du décès d'un de nos jeunes collègues, plein d'avenir, M. André Laval: il exprime à ses parents ses plus vives condoléances, l'Assemblée s'unit aux regrets exprimés délicatement par M. le chanoine Soullier.

M¹¹⁶ Galard et M. Héringer, récemment élus membres titulaires, ont adressé des lettres de remerciements.

M. André Champarnaud, mainteneur du Félibrige et viceprésident du « Bournat », a fait hommage à la Société des volumes de vers « périgordins » qu'il a publiés de 1941 à 1945, sous le titre évocateur d'Au tico taco dou mouli, (Ronteix, éditeur, à Périgueux). M. le Président remercie l'aimable donateur, dont il loue la Muse pleine de naturel, de bonté et d'esprit, et la maîtrise dans le dialecte.

La Société décide de souscrire à l'ouvrage que M. A. de Laborderie a consacré 46 églises limousines : c'est le complément des monographies publiées par lui dans le Bulletin de la Société archéologique du Limousin.

M. LE PRÉSIDENT signale une autre édition - celle de 1673 - du Voyage de France, du sieur Du Verdier, dont le Bulletin, t. LIII (1926) a reproduit, d'après l'édition de 1657, les passages concernant le Périgord. Il est à remarquer que les itinéraires donnés par l'auteur sont empruntés à la Guide des Chemins de France de Ch. Estienne, et qu'ils en reproduisent les inexactitudes.

M. Em. Dusolier a découvert dans les archives de Ribérac un maître fondeur de cloches, Nicolas Roch, ignoré des auteurs de l'Exploration campanaire et qui travailla de 1682 à 1698. La note de notre vice-président sera publiée.

M. Couvrat - Desvergnes nous signale, par lettre, les ouvrages suivants :

Jean Delpech-Laborie, Le général Fournier-Sarlovèze, démon de l'Empire ; Paris, éd. Baudinière, 1944 ;

Gil Reicher [M^{mo} Guillaumie], L'Horloger du Puy-Saint-Front; Périgueux, éd. Fontas, 1945, — un recueil de contes pour enfants;

et l'édition de grand luxe de Jacquou le Croquant, avec bois en couleurs, de Maurice Albe, publiée chez Calmann-Lévy en 1945.

M. Henri Anstett nous adresse, en original, le procès-verbal d'une cérémonie d'ordination qui eut lieu le 18 décembre 1773 dans la chapelle de l'Hôtel-dieu de Villefranche-du-Périgord. L'évêque-seigneur de Lectoure, M^{gr} Louis-Emmanuel de Cugnac, dont les ancêtres avaient fondé l'hôpital, conféra la tonsure, les quatre moindres, et le sous-diaconat à des Chartreux de Vauclaire; le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise à plusieurs Sarladais : il était assisté de Jean-Elie

Borie, professeur de théologie et syndic de la Mission de Sarlat. Cette pièce sera publiée dans nos Varia.

M. Géraud LAVERGNE, à l'aide d'indications recueillies dans les minutes du notaire Lavavé, de Périgueux, a pu situer exactement le lieu-dit Chauchieyras dans le voisinage de la Fontaine-des-Malades. Il convient, en conséquence, d'annuler la communication insérée au procés-verbal de la séance du 1er février 1934. Notre Secrétaire général estime qu'il serait d'un grand intérêt, pour la compréhension des textes du Moyen-Age, de relever, dans les papiers des notaires du XVIIIe siècle, les noms des lieux que l'extension de l'agglomération de Périgueux a le plus souvent rayés de la nomenclature topographique.

M. Lavergne a retrouvé dans les minutes du même Lavavé, pour l'année 1777, utilisés comme chemises, les feuillets du mandement imprimé qu'inspira à l'évêque de Périgueux, M^{sr} de Grossolles de Flamarens, la mort de Louis XV. Il est donné lecture de ce morceau de style, le premier que le prélat courtisan adressait à ses diocésains.

M. CORNEILLE présente le n° 5 de Moun païs, qui remercie tous ceux qui comme notre Société, ont contribué par l'envoi de lots, au succès de la tombola de bienfaisance du 26 janvier. Le même journal rend compte de l'Histoire de Périgueux, de M. G. Lavergne.

M. Corneille signale en outre l'enquête de M. André Larcher sur la province à Paris dans Paris-Résistance du 28 février. « Peu nombreux à Paris, proclame l'auteur, les Périgordins n'en pratiquent pas moins l'amitié totale célébrée par Montaigne. »

M. Jean Secret a récemment trouvé l'église de Saint-Just dans un état alarmant. Pourtant, l'édifice est classé! Avant qu'il s'effondre, on aimerait s'assurer de l'existence de fresques signalées jadis par Albert Dujarric-Descombes. Il faudrait sauver aussi les fragments subsistant de la statue décapitée de Sainte Christine — un très bel ouvrage du xive siècle — mis au rancart dans l'église.

Notre Secrétaire-adjoint s'inquiète d'un projet tendant à aménager en salle des fêtes l'ancienne église paroissiale de Brantôme, au chef du pont.

Dans l'église abbatiale, M. Jean Secret a photographié quelques morceaux de choix, cependant peu connus, comme la statue d'ange portant le reliquaire de Saint Sicaire (xvnº s.) et le bas-relief encastré au-dessus des fonts-baptismaux, qui représente le Baptème du Christ, et qu'ont peut dater du xivº siècle.

A Eyliac enfin, notre distingué collègue s'est assuré que la sacristie est une chapelle du xive siècle, où sous un malencontreux badigeon, subsistent des traces de peintures à fresque, représentant, semble-t-il, le martyr de Saint Sébastien.

Avec l'aimable autorisation du marquis de Cumont, leur détenteur, M. Jean Dumas présente deux beaux échantillons de ces lettres de bourgeoisie de Périgueux, si recherchées par les privilèges qu'elles conféraient à ceux qui les obtenaient des Maire et Consuls. Celles-ci ont été octroyées au xviii siècle à MM. de Sanzillon et de Bayly; elles sont sur parchemin et revêtues du cachet aux armes de la Ville, cité et banlieue de Périgueux.

A une question de M. Granger, il est répondu que la tour adaptée à l'artillerie, dont Viollet-le-Duc parle dans son Essai sur l'architecture militaire du Moyen Age, est la fameuse tour Barbecane, qui fut stupidement rasée lors de la construction des quais de l'Isle.

La Société historique et archéologique du Périgord élit membres titulaires :

M. l'abbé Jardel, vicaire de l'église de Sarlat, présenté par MM. Roques et Corneille ;

M. Jean Larue, officier ministériel, boulevard de Vésone, 16, Périgueux ; présenté par MM. J. Secret et le Dr Gadaud.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

Dr Ch. LAFON.

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER

EXERCICE 1945

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le bilan financier de notre Société pour l'exercice 1945. Le registre de caisse, régulièrement servi depuis 1928, mentionne tous les ans les bilans successifs qui sont passés de 19.486 frs, en 1928, à 1.922.531 en 1945.

C'est à la générosité du D' Testut que nous devons cet accroissement prodigieux de fortune.

Pour 1945 les recettes ressortent à et les dépenses à	88.563 55.644
Excédent de recettes	32.919 1.888.613
pour ressortir en 1945 à	

1º Recettes

Cotisations 1945,	581×30	17.430
Cotisations percues pour 1946	44×30	1.320
Cotisations arriérées	262×20	5.240
Total des cotisations	887	23.990
Diplômes afférents à 1945	42×20	840
Diplômes antérieurs	12×20	240
Total des diplômes	54	
Ventes de livres et bulletins		10.947
Dons divers		322
Ar	eporter	36,339

20	
Report	36.339
Frais récupérés sur avances	2.722
Loyer ou part d'impôts	
Arrérages de rentes 1945	
Intérêts de la Caisse d'Epargne	1.610
Subvention départementale	810
Récupération des écus	1.000
Boni sur vente de titres	8.992
TOTAL DES RECETTES	88.563
2º Dépenses	
Abonnements à des périodiques	620
Impôts	7.041
Timbres postes; quittances; frais d'envois de	
livres ou de bulletins par voie postale re-	
commandée ; recouvrement postal des coti-	
sations:	4.587
Réparations à l'hôtel de la Société	
Electricité	
Indemnités de fonctions	
Assurances	
Etrennes	80
Impression du Bulletin	28.685
Achats de documents, d'ouvrages et des ta-	
bleaux	
Frais d'agio à la Trésorerie	2.453
Frais divers; impressions; quittances; convo-	
cations, etc	
Total des dépenses	55.644

Les recettes, inscrites d'abord à un sommier général comportant 745 articles pour 1945, sont ensuite réparties aux comptes ouverts.

- 1. Caisse au comptant
- 2. Compte des chèques postaux
- 3. Caisse d'Epargne
- 4. Compte de trésorerie.

Les dépenses figurent au registre de caisse Paiements au comptant et au compte des cheques postaux. Elles sont appuyées par 110 pièces de dépenses.

L'examen de ces recettes et dépenses a été soumis à un Contrôleur aux comptes, notre collègue M. Sudeix; avec son concours, le bilan ci-après a été servi :

Récapitulation

Recettes			88.563 00
			55.644 00
	E	XCÉDENT DES RECETTES	32.919 00
Bilan 1944.			1.888.613 00
		ге 1945	1,921.532 00
	7.	eprésentée par :	
A Cer	lificata -	ominatifs,	
No. on.	incats n	lominatits.	
Nos 235.	584 50 c	obligat. Foncières 500, 3 %	
	1883	8	1.879 00
1 1	578 10	100 oblRente 30 ; 3 °/o.	936 00
- 1	892 10	Rente 30 ; 3 % amort	992 00
		200 obl. de 5000 P.T.T. 41/2	. T 194
•		amort	94.000 00
- 4.0	618 10	de 3.675 R. 5 % amort	79.814 40
- 5.8		de 3.500 R, 3 1/2 1942	98.000 00
-	54 10	de 3.500 » amort. 1942	97.000 00
B 3 cer	tificats d	e dépôt des titres à conver-	
tir			
No 3	57 da 20	mars 1945 pour le cert 4518	20.771 60
		» n° 11.849 et 2.647	408.470 30
	58 » 59 »	» n° 1.140 et 4.366	529.875 00
2 R	me du	Trésor 5.417.536 et 537	
		11esor 5.417.550 c.	20.000 00
1 Bo	n 2.359.8	04 de 5.000	5.000 00
3 197	5	A reporter,	1.356,738 30
	-	The state of the s	

Report	1.356.738	30
Chèques postaux Limoges	87.649	40
Caisse d'Epargne de Périgueux	149.783	50
Caisse courante	7.361	00
le notaire de Tocane	100.000	00
Total de l'actif au 31 décembre	1.701.532	20
Actif immobilisé (Hôtel de la Société)	220,000	00
TOTAL DE L'ACTIF	1.921.532	20

H. CORNEILLE.

HENRI BERTIN, MINISTRE D'ÉTAT.

Sa participation à la naissance de l'industrie du caoutchouc au xviii* siècle 1

Dans la première moitié du xviii⁶ siècle, deux Français découvrirent simultanément le caoutchouc. La Condamine, mathématicien et botaniste, au cours de son voyage au Pérou en 1735, pour y mesurer un arc de méridien, trouva, le premier, la résine nommée « Cahucha ». Il rencontra l'ingénieur Français Fresneau à la Guyane, lequel séjournait à Cayenne depuis 1732 et à qui le ministre Maurepas avait confié la mission officielle de rechercher les végétaux susceptibles de compléter les collections du Jardin du Roy.

La Condamine découvrit une résine élastique, dont se servaient les indigènes, sans toutefois connaître le ou les

⁽¹⁾ Bibliographie. — Chasseloup-Laubat (F. de). François Fresneau, seigneur de la Gataudière, père du caoutchouc; Plon, 1942. — Baisu de la Morinerie, Les origines du caoutchoue. François Fresneau, ingénieur du Roi (1705-1770). La Rochelle, Texier, 1893. — Magasin pittoresque, 1855. — Larousse Mensuel, nº 303 (mai 1932), article de Paul Bary. — Je sais Tout, 15 février 1925. — Archives particulières de ma femille.

arbres producteurs. Il en envoya un spécimen à l'Académie des Sciences en 1736; mais en 1747 Fresneau cut le grand honneur de trouver l'Hevea Brasiliensis, qui aujourd'hui fournit 1 million de tonnes de caoutchouc.

Dans son mémoire de 1751, l'académicien La Condamine annonçait au monde savant que Fresneau avait réussi à dissoudre le caoutchouc dans l'huile de noix.

Fresneau, de retour en France, rechercha dans sa belle demeure de « La Gataudière », près Marennes en Saintonge, un produit qui puisse le dissoudre et le conserver à l'état liquide tout en lui laissant son élasticité.

Avec l'huile de noix, il n'obtint que des résultats imparfaits et, après de nombreuses expériences faites avec des moyens rudimentaires, il affirma au monde savant, en février 1763, que la térébenthine devait constituer un dissolvant idéal.

Le premier, il réussit à confectionner des objets, bottes, tuyaux, récipients imperméables, etc... et détail piquant, pour empêcher les objets de coller, il frottait la résine avec du blanc d'Espagne, de la cendre ou même de la poussière! C'est alors qu'intervient Henri Bertin, toujours contrôleur général des Finances et futur ministre d'Etat, qui avait comme attribution, la direction du commèrce et de l'industrie.

Grand ami des savants, homme curieux aux idées larges, son intuition le pousse à activer les recherches sur ce nouveau produit.

Le mécanicien génial Vaucanson s'adresse à Bertin pour se documenter sur la résine élastique ; ce dernier, consulte La Condamine, qui s'efface devant Fresneau. Celui-ci reçoit alors de Bertin, le 3 décembre 1762, la lettre que voici, écrite de sa propre main :

« Des académiciens que j'ay consultés, Monsieur, m'ont adressé à vous comme au seul homme en état de me donner les éclaircissements demandés par le mémoire ci-joint. Je vois par la, Monsieur que vous êtes non seulement un bon et ancien serviteur du Roy, mais un observateur qui n'a jamais perdu de vue ce qui peut tendre au bien et à l'utilité publique. Je vous seray très obligé de me renvoyer le mémoire avec vos réponses et vos observations les plus détaillées

qu'il se pourra. Je vous prieray de vouloir bien me répondre sur les articles qui suivent :

Le premier est de scavoir s'il y a une méthode sûre pour resouder les ouvrages faits de cette résine, lorsqu'ils ont été percés ou autrement endommagés par quelque accident et de vouloir m'en donner le détail.

En second lieu, si vous avez gardé ou si vous connaissés en France quelques personnes qui ayent cette résine ou des ouvrages qui en soient faits, et s'il y en a beaucoup, je vous prie de me le marquer un peu en détail, de façon à me faire connaître ce qu'il peut y en avoir en tout de pesant ;

En troisième lieu, s'il serait aisé d'en faire venir en France et quel terrein et climat luy conviendrait le mieux etc....»

Fresneau répond en hâte, mais modestement, à Bertin qu'il est très flatté, mais que ses talents sont bien limités. It lui demande un délai pour répondre à son mémoire et termine son élégante lettre dans les termes suivants :

« Je vais consacrer les premiers jours de ma vieillesse et les moments que me laissent libres mes infirmités, à une occupation que le grand Colbert luy-même aurait été jaloux d'ordonner. Héritier de sa place, vous l'êtes de son amour pour l'Etat. Je m'estime heureux de ce que vous me mettés dans l'occasion de le seconder, je me croirais plus heureux encore, si réunissant dans la commission dont vous me chargés, je puis mériter votre suffrage et vous convaincre des sentiments de respect avec lesquels j'ay l'honneur d'être Monseigneur de votre grandeur le très humble et très obéissant serviteur. »

Le 12 février 1763, il faisait parvenir son mémoire à Bertin avec plusieurs objets fabriqués avec « la résine élastique ».

Le ministre en fait part au roi et encourage Fresneau à persister dans ses recherches.

Bertin toujours intéressé par ce produit, ne limita pas ses investigations auprès de Fresneau. Les célèbres chimistes Hérissant et Macquer furent chargés de résoudre le problème de la dissolution du caoutchouc et confirmèrent peu après les résultats de Fresneau dans une communication à l'Académie des Sciences en 1763.

Cinq ans plus tard, en 1768, Bertin profitait d'un départ pour Cayenne du chevalier de Balzac pour le charger d'y répéter les expériences de Fresneau, En s'associant ainsi à l'étude du nouveau produit, dont il pressentait l'importance, Bertin restait dans la ligne qu'il s'était tracée et qui a fait de son court ministère un des plus fertile en créations utiles du xvm° siècle. ¹

Il a joué le rôle d'initiateur intelligent au début d'une technique industrielle à laquelle — il est légitime de le rappeler ici — les savants travaux d'un autre Périgourdin, Charles Dufraisse d'Excideuil, en collaboration avec le professeur Moureu, ont fait faire récemment de remarquables progrès ².

R. COUVRAT-DESVERGNES.

JEAN LAPEYRE PHARMACIEN A PÉRIGUEUX 1767-1825

Sait-on que vers le milieu du règne de Louis XVIII, Périgueux ne comptait que deux pharmaciens? Il est vrai qu'à cette époque la population de la ville ne dépassait que de peu 15.000 habitants, si tant est qu'elle atteignît ce nombre. D'ailleurs, cette même population, jusqu'au 15 février 1790, était restée inférieure à 10.000 âmes et ce n'est qu'en s'agrégeant, à cette date, la paroisse de Champcevinel que Périgueux avait dépassé ce chiffre³ pour retomber à moins de 7.000 en 1809. Mais, à la fin de 1820, la ville comptait quatre pharmaciens, ce dont se plaignait avec quelque amertume, dans une lettre adressée à son fils, marchand à La Nouvelle-

⁽¹⁾ V. le livre de M. G. Bussière, Henri Bertin et sa famille.

⁽²⁾ Il s'agissait de remédier au « vieillissement » du caoutchouc. En 1927, Moureu et Dufraisse poursuivant l'étude des actions catalytiques d'autoxydation, ont abouti à des résultats pratiques tant pour protéger le caoutchouc durant sa manutention que pour conserver les objets fabriqués en cette substance.

⁽³⁾ Résume analytique des délibérations du conseil permanent des communes de Périgueux du 30 juillet 1789 au 16 mars 1790 (Bull, de la Soc. histor, et archéol, du Périgord, tome LXX. p. 240).

Orléans, le sieur Jean Lapeyre, auquel cette installation de deux nouveaux confrères portait un tort sensible.

Jean Lapeyre, qui fut ce pharmacien tenant officine au nº 1 de la rue Limogeanne et devait donner son nom au logis de style Renaissance qui est aujourd'hui l'habitation du docteur Pouyaud, était né, le 17 septembre 1767, à Grange, en la sénéchaussée d'Hautefort. Il était fils d'autre Jean et de Jeanne Lachaud. Il avait été confirmé dans son état de pharmacien, d'après les lois récentes, le 8 vendémiaire, an xm, par le jury régional du département de la Dordogne, opérant pour l'école de Montpellier et voici le « titre de réception » imprimé qui lui avait été remis, où le jury n'avait eu qu'à remplir les blancs:

Nous, soussignés, composant le jury médical du département de la Dordogne, en exécution des lois des 19 ventôse et 9 germinal an 12, certifions que le sieur Jean Lapeyre, âgé de 38 ans, natif de Grange, (département de la Dordogne) après avoir subi, conformément à l'article XV de la loi du 9 germinal précitée, les deux examens de théorie : savoir, le premier le 6 tendémiaire sur les principes de l'art, et le second le 6 vendémiaire sur la botanique et l'histoire naturelle des drogues simples, s'est présenté le 8 vendémiaire à l'examen pratique, lequel a consisté en neuf opérations chimiques et pharmaceutiques qui lui ont été désignées, et qu'il a exécutées lui-même ; dans lesquels actes probatoires, et qui ont en lieu publiquement, le sieur Jean Lapeyre ayant donné des preuves de son savoir, nous le déclarons pourvu des connaissances exigibles pour l'exercice de la pharmacie ; et, à cet effet, lui délivrons le présent titre.

A Périgueux ce 8 vendémiaire an 13

Signé :

Dumas, commissaire de l'Ecole de médecine de Montpellier, Président du jury ; Germinal, d. m. membre du jury ; Murat, Doct. m. m. membre du jury ; Gardit, membre du jury ; Lavergne, membre du jury ⁴.

Jean Lapeyre présenta son diplôme au greffe du tribunal civil de première instance de Périgueux, le 10 vendémiaire,

Extraitdes archives personnelles de notre collègue, Mª Albert Léonardon, notaire honoraire à Ribérae.

après avoir, la veille, prêté serment devant le préfet du département qui était alors M. Rivet, « de remplir avec probité et fidélité, sa profession ».

En 1817, on trouve Jean Lapeyre joignant à son état de pharmacien les fonctions d'essayeur au « Bureau de garantie des ouvrages d'or et d'argent et de surveillance relative à la fausse-monnaie », établi à Périgueux, bureau dont il fut même, un temps, le contrôleur, en remplacement du titulaire en congé à Paris, aux fins, semble-t-il, d'un procès.

Voici des extraits de la lettre dont j'ai parlé plus haut. Elle est datée du 1^{er} décembre 1820. A cette époque Jean Lapeyre était le père de six enfants, issus de deux mariages, dont l'aîné lui donnait bien des mécomptes. On y verra, en plus de ses lamentations sur sa profession, devenue difficile, qu'il livre quelques détails, non dépourvus d'intérêt, sur la situation pénible où se débattent le Périgord et même tout le pays.

A Monsieur Lapeyre marchand à Louvelle Orléans (sic)

Je te confirme, mon cher enfant, ma lettre du 20 août dernier par laquelle je te disoit que j'avois recu les deux lettres que tu ma adressées depuis le le Janvier de cette année. Nous apprenons toujours avec de nouveau plaisir que tu fais bien tes affaires et que tu te porte bien. Nous t'en désirons une bienheureuse continuation. J'espère que tu te tirera mieux d'affaire que ton frere qui est toujours a Paris a manger la legitime de sa mère, depuis 4 ans il na pas voulu se placer. Si l'on doit l'en croire et plusieurs personnes qui me l'ont assuré, il doit se marié avec la fille d'un perruquier qui sans doute n'a pas de fortune, mais la dessus je n'ai pas d'observations à lui faire, tu sait que toutes celles que j'ai pû lui faire ont toujours été mise |de coté, il ne m'écris jamais que lorsqu'il a besoin d'argent. Pour ne plus l'avoir à mes charges j'ai fais de grands sacrifices. Mais toute ma crainte est d'être obligé de lui donner du pain une fois qu'il aura dévoré ce qui lui revient, il ce repose sans doute sur mon avoir, mais lorsque ma fortune sera divisée en six portion ces même portion seront bien petites d'autant mieux que ta tante ! emporte la

⁽¹⁾ Veuf d'un premier maniage avec Suzanne Eydely, Jean Lapeyre avait épousé Marie Mereau en secondes noces. C'est cette dernière qui est ici nommée « tante » par un abus de langage fréquent encere dans notre région.

moitié de mes acquisitions. Ne fait pas comme lui, mon cher Louis, tache de te tirer d'affaire, soit bien econnome profite de ta jeunesse pour travailler et gagner des ecus profite aussi des bons et sages conseils que de braves gens te donneront et n'en fréquente jamais d'autres.

Il y a bien des peine en france, mon cher Louis, pour ce tirer d'affaire. Le commerce est a fait (sic) anéanti : dans notre département on n'est a fait malheureux, nos d'anrées ne valent presque rien ; les cochons et les bœufs sont a fait a vil prix. Si cela dure on se verra dans l'impossibilité de payer-les impositions. J'ai vu le tems ou a mon particulier je gagnois des écus, maintenant je fais peut de choses. Notre état c'est multiplié et ce mutiplie tous les jours, nous sommes ici 4 pharmaciens, Segui et Moulin viennent de s'établir, ils font peut de choses mais ils travaillent asséz pour gagner pour leurs petites dépanses. Je ne cherche plus maintenant a grossir ma fortune je me trouveré très heureux si en élevant une nombreuse famille je peux conserver le peu que j'ai. Morelon ¹ fait dans ce moment sa seconde, Léon sa 5me, Alexis va a l'Ecolle mutuelle, Emilie est depuis deux ans chez les dames Rolin ² et passé cette année elle n'ira plus. Dans deux ans je mettré morelon a la pharmacie.

Lorsque tu m'écrira, mon cher Louis, donne nous le détail de ta position nous apprendrons toujours avec un nouveau plaisir que tu

⁽¹⁾ Petit nom d'amitié tiré du nom de sa mère, Marie Moreau, donné au premier-né de la seconde femme de Jean Lapeyre. L'auteur de la lettre a ici francisé le nom plus habituellement exprimé en patois que toute la hourgeoisie de l'époque parlait couramment : Morelou.

⁽²⁾ Les dames Rolin sont citées au nombre des institutrices particulières de la ville de Périgueux par G. Rocal qui en donne la liste dressée le 5 avril 1805. A cette date leur pension qui comptait 13 élèves était établie à la Cité. Elles la transportèrent en octobre 1812 près de la Pelouse en face de la rué de l'Eguillerie. L'uniforme y était de rigueur. « Ces dames ne donnent point de vacances... Leur premier soin est d'inspirer aux enfants qui leur sont conflées l'amour de la vertu en faisant avant tout connaître et pratiquer la religion. La lecture, l'écriture, l'arithmétique, les principes de la langue française, l'orthographe, l'histoire, la géographie, la couture en linge et en robe et la broderie composent les objets d'ensaignement. On consacre une partie de la dernière année de l'éducation à instruire les jeunes personnes de ce qui constitue la tenue d'un ménage ». Le prix de la pension de 450 francs en 1812 était passé à 400 francs en 1814. (De Brumaire à Waterloo en Périgord, tome 1, pp. 275-276).

es bien; ecris nous chaque fois que tu trouvera des batimens qui partirons pour la france et si même tu pouvois faire quelque especulation c'est a dire me faire passer des marchandises du payx que tu habite je pourrois peut être en faire ton profit je serois très exact a t'en faire repasser l'équivalent en denrées de france a ton choix......

Adieu, mon cher enfant soit toujours bien sage et je t'aimeré bien et la distance qui nous separre ne sera pas un obstacle. Je te désire bien de la santé; Ton bon père

LAPEYRE.

Ta tante tes frères et ta sœur me chargent de te dire bien des choses de leurs part, la Marie des portes et notre vicille Jani t'en disent de même. 1

Jean Lapeyre mourut à Périgueux le 28 juin 1825. Voici la copie de l'acte de son décès qu'a bien voulu relever pour moi, avec son inépuisable complaisance, notre collègue M.H. Corneille:

Du 29 juin 1825, à 9 heures du matin, acte de décès de M. Jean Lapeyre, âgé de 58 ans. pharmacien, domicilié à Périgueux, rue Bourbon², veuf de dame Suzanne Eydely, époux en secondes noces de dame Marie Moreau, natif de Granges, Dordogne, fils de feu Jean Lapeyre et de feue Jeanne Lachaud, décédé le 28 du courant à midi et demi.

Sur la déclaration faite par MM. Jean Varailhon aîné, âgé de 48 ans, domicilié à Tocanne (Dordogne), beau-frère du décédé, et de Jean Bardet cadet, employé à la mairie, âgé de 57 ans, domicilié à Périgueux.

Emile DUSOLIER.

at we are the same in the second and the second of the same in the

The second secon

⁽¹⁾ Extrait des Archives de Me Albert Léonardon.

⁽²⁾ On sait que c'est ainsi que fut dénommée la rue Limogeanne à la Restauration et qu'elle ne reprit son ancien nom que sous le règne de Louis-Philippe.

NOTES SUR LES ANTIQUITÉS DE VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD

- I. Au début du xixº siècle, le propriétaire d'une vigne proche du chemin des Trois-Piles, exhuma un sarcophage en pierre. A cause du peu de cas qu'on faisait alors des choses anciennes, son contenu nous échappe. Ce sarcophage servit plus tard d'abreuvoir à la vieille fontaine de Villefranche. Il se trouve le premier à gauche de l'édicule. L'échancrure du coffre destinée à recevoir la tête du cadavre ne se distingue plus.
- II. Sur l'emplacement de l'église les maisons : Fourcade, Segol, Jacquet et Malaurie présentent cette particularité intéressante d'avancer sur la place publique, supportées par des cornières au nombre de cinq.
- III. En 1829, lorsque l'on construisit la route départementale nº 11 de Périgueux à Cahors, la grosse tour dile des Consuls, au coin de la place, entre l'Hospice et les cornières fut démolie en raison du tracé adopté ; ses pierres servirent à la construction du pont qui se trouve sous le remblai qui va de la propriété Félix Pascal à la Croix de Braquet et qui assure l'écoulement des eaux dévalant du Nord.
- IV En construisant la même route on trouva, dans la partie qui s'étend de la Croix Braquet à La Frégière, quantité d'ossements humains provenant de l'ancien cimetière « des ladres », voisin d'une maladrerie qui n'existe plus.
- V. En 1860, le nommé Palis Pierre, jardinier à Villefranche, qui défrichait une terre située dans la propriété Delrieu, trouva sous terre un pavé de pierres bien régulier. Cette trouvaille se situé un peu au-dessous du chemin qui part des Promenades, se dirige vers l'ouest et passant à côté de la grange Delrieu descend dans la vallée du Tourtilhon, au point où le tracé fait un coude sous la terre Castagnè,

Etait-ce quelque reste de l'ancienne paroisse Saint-Georges, ou le pavé d'une rue, d'un chemin? Car près de là existait, avant le XIII[®] siècle, un village avec sa chapelle. Une voie romaine, dont on peut voir encore le tracé, se dirigeait en ligne droite du château de Sermet à la Mouline, en passant par Bourgale, Saint-Georges et Leygues.

- VI. Egalement en 1860, Palis trouva de nombreux boulets de canon à proximité de la vieille fontaine de Ville-franche, sur la voie appelée la Brèche. Cette découverte confirme le fait que la bastide fut bombardée en 1577 du petit monticule situé en face, au nord de la ville.
- VII. En 1870, pour construire le premier tronçon du chemin vicinal de Villefranche à la Mouline, par la Lizone, il fallut combler une mare sous le jardin Costes-Rabot près de la maison Fournier actuelle. Ce fut dans cette pièce d'eau que le « 20 may 1577 le jeune Rosny fut entraîné par le choc des piques et des hallebardes et y demeura enfoncé dans la boue » (Mémoires de Sully, éd. de Londres, 1778, t. I. p. 135). Cet endroit est appelé Sous-la-Tour-de-la-Rate, du nom du capitaine qui y commandait la tour en question, diminuée de sa partie supérieure est maintenant une dépendance de la maison Soulié.
- VIII. Pour prendre date, je signale l'existance d'un souterrain-refuge au lieu-dit Clos-Pointu, près du chemin vicinal qui passe au pied du Pech-de-Rozier. La découverte fortuite de ce cluseau, sous un coup de pioche remonte au 4 mai 1878. M. Manières, agent-voyer, consentit à descendre dans l'excavation, attaché avec des cordes. A la profondeur de 4 mètres, il rencontra deux couloirs, dont l'un se dirigeait vers le Nord, l'autre vers le Midi. De distance en distance s'ouvraient des pièces assez vastes, au plafond taillé en voûte dans un amas de castine, les coups de pic étaient encore bien apparents. Dans ces pièces se voyaient des trous d'aération servant aussi d'échappement à la fumée. Les recherches en sont restécs là

H. ANSTETT, Conservateur du Musée Jan de Vilofranco.

VARIA

LA GROTTE DE LASCAUX

Contribution à une récente découverte préhistorique

Mon article n'a qu'une prétention: signaler quelques menus détails concernant la découverte de Lascaux. Parce que ces détails me sont personnels je m'excuse d'abuser de la première personne du singulier.

Lorsque en juillet 1938 parurent mes modestes pages d'histoire locale de Montignac, certains lecteurs sourirent assez malicieusement, au chapitre premier, intitulé « Epoque préhistorique » et qui semblait quelque peu prétentieux! Car en comparaison des Eyzies et du Moustier, nos pauvres fouilles montignacoises de la Balutie, abandonnées depuis longtemps, faisaient piètre figure. Aussi bien je n'insistais pas et me contentais de quelques lignes pour conclure que « Montignac a bien été habité en effet par l'homme des cavernes ».

Or cette timide conclusion fut copieusement corroborée deux ans plus tard : le 10 septembre 1940, trois jeunes gens découvrirent par le plus inattendu des hasards, la grotte de Lascaux. Le renard qu'ils poursuivaient, s'engouffra dans une crevasse de terrain ; les chiens suivirent; les chasseurs aussi, qui dégringolèrent quasi verticalement, plus vite et plus profond qu'ils n'auraient voulu. Je les vois encore, au soir de leur merveilleuse et longue aventure, rentrant en triomphateurs à Montignac, racontant leur exploit, accostant sur la place Rafarin leur ancien instituteur M. Laval, avec lequel je devisais, en me promenant avec lui, de tout autre chose que de préhistoire. M. Léon Laval flairait une espièglerie de leur part : « Suivez-nous à Lascaux, insistèrent-ils. Nous sortons d'une caverne splendide. Il y a des peintures sur roche qui représentent des bœufs, des chevaux... » Ces tartarinades ne nous auraient pas convaincus, si M. Thaon, le brillant élève de l'abbé Breuil, n'avait pas confirmé les dires de nos jeunes héros.

L'éminent professeur de préhistoire au Collège de France se trouvait précisément à Brive, chez les abbés Bouyssonie. On leur téléphona la grande nouvelle, et, le lendemain les trois préhistoriens arrivèrent à Montignac. Ils visitèrent la grotte avec un éclairage de fortune. Cependant, à leur sortie, l'abbé Breuil nous disait qu'il venait de vivre une des plus belles journées de sa vie:

— Après celles d'Altamira, les peintures pariétales de Lascaux, ditil, nons sont les plus remarquables que je connaisse !

- Ne sommes-nous pas devant un nouveau Glozel? lui demandai-je avec une pointe de défiance.
 - Certainement non! affirma-t-il.

Oh! Montignac ne supplante pas les Eyzies comme capitale de la préhistoire! Mais la grotte-temple de Lascaux se classe en bon rang parmi les stations préhistoriques. J'avais donc été sans le vouloir le prophète de la promotion de Montignac à la gloire qui l'attendait. Mon minuscule chapitre d'à peine une page par lequel j'avais à moins de deux années, commencé « l'Histoire de Montignac » recevait une éclatante confirmation, c'est un gros volume qu'il est à souhaiter qu'écrivent au plus tôt les spécialistes préhistoriens: M. l'abbé Breuil, M. Thaon !.... Montignac, déjà illustre par ses enfants: Joubert, Lachambaudie, Clédat, Eugène Le Roy, le deviendra encore plus par sa grotte de Lascaux, — « Le Versailles de la préhistoire » a dit M. l'abbé Breuil.

Nos célèbres compatriotes, passionnés de belle nature, ont certainement fait des promenades sur le côteau de Lascaux, sans remarquer la crevasse de terrain où le renard de 1940 eut l'heureuse idée de s'engouffrer. Qui eût supposé alors que ce plateau d'apparence déshéritée cachait, en dessous, à quelques mêtres seulement, de si riches merveilles? Comment cette grotte-temple était elle tombée dans l'oubli? Par quelle porte nos ancêtres y pénétraient-ils? Depuis combien d'années ou de siècles n'avait-elle pas été visitée par des humains?

Selon l'abbé Breuil, la porte d'entrée actuelle est vraisemblablement la seule qui ait jamais existé. Elle fut obturée par quelque éboulement, et c'est ce qui explique en partie l'état de fraicheur extraordinaire dans lequel ont été conservées les peintures. A la longue et sous l'effet de la pluie, la masse de terre et de pierres s'amenuisa à tel point que renard, chiens et chasseurs trouvèrent passage.

Si j'ai blen compris les explications de l'abbé Breuil, j'espère ne pas commettre d'hérésie devant le monde instruit et compétent.

Il ne faut pas oublier, d'autre part que depuis longtemps, la crevasse en question servait de dépotoir où l'on jetait les moutons et les chiens crevés. Je l'ai appris moi-même par de nombreux témoignages.

Je livre enfin à mes lecteurs périgourdins le fait suivant assez suggestif: aux environs de 1936, quatre ans avant la découverte de la grotte, je préparais ma documentation pour l'histoire de Montignac. Je fis appel à la tradition orale. Mon paroissien, M. Antoine Dezon, rédigea fidèlement les souvenirs qu'il tenait de sa grand'mère, laquelle avait connu dans sa jeunesse les survivants de la Grande Révolution. Entre autres détails elle affirmait que sous la Terreur l'abbé Labrousse se cachait « dans la grotte de Lascaux ». Se trompaitelle ? Je le crus et j'écrivis au bas de la page 208 de mon ouvrage « dans la grotte de la Balutie ». Au vrai, le château et le domaine de Lascaux appartenait à la famille de l'abbé Labrousse, cet ecclésiastique trouva peut-être refuge dans la fameuse grotte. Mais comment y serait-il entré ? Pourquoi n'aurait-il pas remarqué les peintures ? N'y aurait-il pas d'autre cachette ? Autant d'hypothèses que je suggère aux « Croquants du Périgord », qui ont déjà visité on qui visiteront bientôt Lascaux. S'il est vrai que les environs immédiats de la grotte nous réservent de nouvelles surprises, je voudrais avoir stimulé, en évoquant ces souvenirs, la curiosité des chercheurs périgourdins. Qu'ils se mettent à l'œuvre!

Chanoine MARQUAY.

(Moun païs, nº 4, janvier 1946.)

UN COMPTE DE FOURNITURES DE MODES EN 1770. (4)

Du 24 janvier 1770

Doit Mr de Puyroger à Daumesnil ce qui suit :			
2 aunes et demie dentelle à 11 " l'aune	35	#	
1 aune ditte à 1.10	1	10	s.
Façon de manchette et lie		11	
Du 19 may			
1 aune trois quarts et demi en toile à 8 # 10 s	15	18	
2 aunes et demie dentelle à 9	22	10	14
Façon de manchette et lie		10	
Du 16 juillet 1771			
1 aune mousseline à 8	8		
Payé le dit mémoire	83	19	9
Le chevalier de Roche.			

Le reçu suivant se trouve annewé au précédent mémoire :

J'ay reçu par les mains de Monsieur le chevalier Roche la somme de quatre vingt trois livres dix neuf sols neuf deniers pour marchan-

⁽⁴⁾ Ces deux papiers font partie des archives de la Famille Mauriac à Saint-Aquilain.

dises vendues et livrées à feu Monsieur de Puyroger son frère. A Périgueux le 17 avril 1773.

Signé: DAUMESNIL.

Le magasinier modiste n'est autre que Jean-François Daumesnil, marchand de modes à Périgueux, installé depuis juillet 1758, ayant obtenu des lettres d'habitation le 19 décembre 1759, époux d'Anne Piètre et originaire de Fresney-le-Puceux (Calvados). Il s'était marié le 29 avril 1766 et eut cinq enfants de son mariage: Honorée, épouse de Louise Chastenet d'Eglise-Neuve; Léonard, Armand, Jean-Louis et enfin Yrieix dit Pierre, celui-ci né le 27 juillet 1776 à Périgueux Puy-Saint-Front, (sur la place du Greffe ou des Gras), à l'ombre du clocher byzantin. Outre les articles de mercerie (soie, fil, rubans, dentelles, bas, bonnets, coiffes, gants), il vendait de la bijouterie (4).

On voit que, contrairement à ce qu'on a prétendu, le père de Daumesnil avait à Périgueux une résidence beaucoup plus que momentanée. (2).

Le chevalier Joseph Deroche de Cavillac doit être le personnage qui accepta cette facture.

Né en 1739, ayant appartenu au régiment d'artillerie de La Fère où il connut Napoléon Bonaparte jeune officier, il servit comme colonel chef d'état-major à l'armée du Nord en 1792. Retraité après la bataille de Nerwinde pour chute de cheval, il dirigea de 1795 à 1797 la manufacture d'armes portatives de Bergerac. Il laissa un fils, Louis-Joseph-Aimé, né à Toul en 1764, chef de bataillon d'artillerie et légionnaire d'honneur de 1804, retraité en 1813 et mort en 1819, ancien chef de la légion de l'arrondissement de Ribérac.

Joseph Durieux.

⁽¹⁾ B. S. H. A. P. 1898, p. 329.

⁽²⁾ Bull, de la Soc. de l'hist. du Protestantisme français 1877, p. 238.

NÉCROLOGIE

M. ANDRÉ LAVAL

La Société historique et archéologique du Périgord, vient de perdre un de ses membres les plus jeunes, mais non le moins distingué, et qui semblait appelé au plus brillant avenir : André Laval, docteur en droit, licencié es-lettres, attaché au bureau de l'Enregistrement de La Rochelle, membre de notre compagnie depuis le 6 Mai 1943.

Né à Périgueux le 15 Juillet 1918, il avait fait de fortes études au collège Saint-Joseph, puis aux facultés de Toulouse, toujours couronnées des plus beaux succès.

A ses études universitaires ou professionnelles, il ajoutait celle de l'histoire locale. A l'affût et profitant de toutes les occasions, il s'était déjà constitué une riche bibliothèque périgourdine : manifestation de son amour pour la petite patrie qui ne faisait que croitre avec les éloignements forcés et la comparaison avec les autres régions. Dans une lettre du 16 Juin 1944, il décrivait les charmes de l'Anjou et de la vallée de la Loire, où l'avaient appelé ses fonctions à l'Enregistrement, et il avait soin d'ajouter bien vite : « Mais rien ne peut égaler à mes yeux la beauté du pays de mon enfance ».

Aussi bien, puisqu'il en avait le droit, demanda-t-il un poste plus rapproché du Périgord.

Nommé à La Rochelle, un mal implacable — dû en grande partie à son excès de travail — vint le toucher au début de Janvier 1946 et, en quelques semaines, eut raison de sa jeunesse et de sa robuste santé.

Sa pensée, au cours de sa maladie, s'envolait souvent vers les rives de la Dordogne dans la plaine de Saint-Cyprien et sur les côteaux de Bézenac : pour ce pays de ses origines paternelles, il articula une de ses dernières paroles.

Après avoir fait chrétiennement le sacrifice de sa vie, laissant aux siens et à ceux qui l'ont connu, le souvenir d'une fine intelligence et d'un cœur exquis, il a rendu sa belle âme à Dieu au matin du 28 Février dernier.

Le 4 Mars, à la Cité, ses obsèques — auxquelles assistaient plusieurs membres de la Société, à leur tête M. le Président — ont donné lieu à la plus imposante manifestation de sympathie.

PIERRE SOUILLAC.

Le gérant responsable, J. RIBES.